

Faits et chiffres

.Croissance en 2007 : 8,4%

-PIB : 833 dollars par habitant (Le Viêt-Nam ambitionne de parvenir à un PIB de 1.000 dollars par habitant d'ici 2010)

-Inflation : 12,4%

-Investissements étrangers : 20 milliards de dollars en 2007 (12 milliards en 2006)

- Déficit commercial : 12,4 milliards de dollars (le double par rapport à 2006)

- Exportations : 48,3 milliards de dollars
Les exportations, pour l'essentiel le pétrole, les textiles et chaussures, l'électronique, le riz et le café, ont atteint 48,3 milliards de dollars.

Les Etats-Unis avaient remplacé l'Union européenne comme premier marché d'exportation, représentant respectivement 22 et 19% des revenus d'exportation.

D'après le département américain du Commerce, les échanges commerciaux entre le Viêt-Nam et les Etats-Unis se montent à environ 12,2 milliards de dollars en 2007, soit une hausse de 26,6% par rapport à l'année précédente, la balance commerciale étant excédentaire de 8,4 milliards de dollars en faveur du Viêt-Nam. (Saigon Giai Phong, p.8, 03/01)

Transferts de la diaspora : 8 milliards de dollars.

Investissements étrangers à la bourse : plus de 5 milliards de dollars.

L'offre abondante de la devise américaine a fait chuter le dollar (Le prix de vente du dollar par les banques commerciales a baissé à la fin du mois de décembre jusqu'à moins de 16 000 dôngs, bien que le taux de change interbancaire fixé par la banque d'Etat soit de 16 017 dôngs.)

La circulation d'une masse abondante de devises étrangères pourrait être l'une des causes de l'inflation galopante. Les plus démunis en sont les premières victimes.

Le 2 janvier, quelque 2 000 ouvriers ont participé à trois grèves à Dong Nai et Ho Chi Minh-Ville. Les grèves

s'amplifient. Le salaire (moins de 70 dollars/ mois pour un ouvrier) ne suit pas l'inflation. Des spécialistes remarquent cependant que la main-d'œuvre vietnamienne commence à supplanter celle de son très grand voisin en qualité pour le même coût.

économie/politique

Les pertes du secteur agricole dues aux intempéries, aux épidémies et à la hausse du prix des matières premières sont estimées à 0,7% du PIB. La croissance de l'agriculture a été de 3,4%. Le revenu en région rurale a augmenté de 6,6%. Les exportations des secteurs agricole, forestier et aquatique ont rapporté 12,5 milliards de dollars.

Le Viêt-Nam a accueilli plus de 4 millions de touristes étrangers. Le chiffre d'affaires du tourisme s'élève à plus de 3 milliards de dollars. 5 millions de touristes étrangers devraient être attendus au Viêt-Nam en 2008.

Entraîné par la hausse des cours mondiaux de l'or, le prix de l'or est passé en 2007 de 1 200 000 dôngs à 1 662 000 dôngs, une hausse record en 28 ans (+33%).

VN-Index a baissé de 16,01 points le 7 janvier, et n'était que de 887,08 points. C'est la première fois que cet index est inférieur à 900 points depuis 5 ans. L'application de l'impôt sur le revenu boursier est reportée afin de « réchauffer la bourse ».

Le forum économique mondial vient de publier son classement de compétitivité. Le Viêt-Nam se place au 68^{ème} rang parmi 131 pays classés, soit un recul de 4 rangs par rapport à l'année dernière. En Asie du Sud-Est, les économies les plus compétitives sont Singapour (7^{ème} rang), la Malaisie (21^{ème} rang), la Thaïlande (28^{ème} rang), puis l'Indonésie (54^{ème} rang).

La première compagnie aérienne privée du Viêt-Nam, VietJetAir, compte commencer ses premiers vols fin 2008, début 2009, a indiqué à Ha Nôi son directeur général.

"Nous commencerons par ouvrir des liaisons Hanoi/Ho Chi Minh-Ville", l'ex-Saïgon au sud du pays, et "Hanoi-Danang", dans le centre, a-t-il précisé en

présentant à la presse la licence obtenue par sa compagnie en novembre. (AFP)

Nouveau membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'O.N.U., le Viêt-Nam vient d'être élu président d'une commission (commission sur le Sierra Leone) et vice-président de trois commissions (commission sur le Liban, commission sur le Congo et commission sur la lutte anti-terroriste). Le Viêt-Nam assurera la présidence du Conseil, en juillet prochain.

Le ministère de l'information et de la communication se dote de trois nouveaux organismes destinés à renforcer son contrôle.

Il y a quelques mois, le ministre de l'information et de la communication, Lê Doan Hop, avait déjà fait savoir que les médias du pays devraient « suivre le bon chemin » (« Di theo Lê bèn phai »). On n'avait relevé aucune réaction de la presse intérieure (700 titres) à cette injonction. Lors d'un communiqué de presse à l'occasion de la fin de l'année (Nhân Dân, 29 décembre 2007, voir aussi Radio Free Asia, émission vietnamienne, 3 janvier 2008), le même ministre annonce la création, au sein de son ministère, de trois nouveaux organismes destinés à renforcer la gestion de l'information par son ministère face à la rapide expansion actuelle de la presse vietnamienne. Un premier organisme dénommé « service de l'information à destination de l'étranger » sera chargé des nouvelles destinées à être diffusées depuis le Viêt-Nam à l'étranger. Un second, appelé « service des émissions radiophoniques, télévisuelles et électroniques » se verra confier la gestion des

informations transmises par radio, télévision et par le réseau Internet. Un troisième organisme nommé « service pour la sécurité de l'information » sera responsable du contenu de l'information et pour prendre des mesures adéquates à l'égard des organes de presse ou des journalistes ayant publié des informations « non-fidèles »

Les Paracels (Hoang Sa) et Spratleys (Truong Sa)

Des manifestations d'étudiants et de jeunes au Viêt-Nam ont débuté le 9 décembre et après la décision de la Chine de mettre en place une unité gouvernementale locale pour gérer une zone incluant les îles Paracels et Spratleys (Spratly). Les Spratleys sont revendiquées totalement ou en partie par la Chine, le Viêt-Nam, les Philippines, la Malaisie, le sultanat de Brunei, et Taïwan. Les Paracels le sont par Pékin, Ha Nôi et Taïwan.

Quelques dates

14 septembre 1958, Pham Van Đông, premier ministre nord-vietnamien "enregistre et approuve la Déclaration du 14 septembre 1958 du Gouvernement de la République populaire de Chine fixant les limites des eaux territoriales de la Chine ." (Paracels et Spratleys entrent « miraculeusement » dans les eaux territoriales chinoises).

1959 : les Chinois tentent d'occuper les îles Spratly, mais sont repoussés par l'armée sud-vietnamienne

1972 : les autorités communistes vietnamiennes redessinent leur carte maritime, Hoàng Sa (Paracels) et Truong Sa (Spratleys) sont rebaptisées Tây Sa et Nam Sa, noms imposés par les Chinois.

20 janvier 1974 : les Chinois attaquent les îles Spratley gardées par l'armée sud-vietnamienne et les occupent définitivement : Silence complice des Nord-Vietnamiens et des Américains.

Mars 1988 : l'armée chinoise attaque l'armée communiste vietnamienne et s'empare des Paracels.

Mai 92 : Pékin signe un contrat sans consulter Hà Nôi avec la Crestone Energy Corporation sur l'exploitation de gisements pétroliers dans les parages de Spratley.

25/12/2000 Signature à Pékin du traité sur la frontière maritime dans le golfe du Tonkin. Le golfe du Tonkin joue un rôle stratégique important sur le plan de la sécurité et de la défense des deux pays. En plus, il renferme dans ses eaux et dans son sous-sol des richesses économiques considérables. D'après ce traité, le Viêt Nam reçoit 53,23%, tandis que la Chine s'est attribuée 46,77% de la surface totale du golfe du Tonkin. Il est à remarquer que d'après le Traité de 1887 signé entre la France au nom du Viêt-Nam qui était sous sa protection et la Cour impériale de Chine, le Viêt-Nam avait 62% et la Chine 38% de la superficie du golfe.

27 décembre 2004, des forces maritimes chinoises tuent 23 pêcheurs vietnamiens, blessent 6 pêcheurs et capturent 80 personnes. Ce scénario se répète régulièrement jusqu'en juillet 2007

Novembre 2007. Les autorités chinoises créent l'unité administrative Sansha sur les Paracels. Selon les Chinois, les Paracels et Spratleys appartiennent ainsi administrativement à Hainan.

Nous publions ci-après un extrait des commentaires écrits en 2001 par Mme Dang Phuong Nghi qui restent vivement d'actualité :

Face à l'invasion insidieuse du pays par la Chine, au lieu de protester énergiquement et de poursuivre l'envahisseuse devant les tribunaux internationaux, les autocrates de Hà Nôi se sont aplatis autant par crainte du grand frère que par complicité avec un régime de même nature que le leur. Quand on sait l'attachement jaloux des Vietnamiens à la terre des ancêtres, leur acharnement à défendre l'indépendance nationale, leur histoire mouvementée semée de guerres inégales et pourtant victorieuses contre le géant nordiste toujours prêt à les phagocyter, la reddition au diktat chinois par les dirigeants actuels est une

monumentale trahison, dont seuls quelques personnages voués aux gémonies se sont rendus coupables dans le passé.

Certes plaintes et revendications ne pousseront guère la Chine à renoncer à ses visées expansionnistes, mais auront au moins laissé intact le droit (théorique) du Viet Nam sur ses eaux et terres frontalières, qu'un gouvernement plus fort dans de circonstances favorables pourra récupérer. Alors que consentir officiellement et de plein gré à la spoliation, c'est s'interdire toute réclamation ultérieure. L'expérience montre en outre que la lâcheté devant la force brutale loin d'arrêter son déploiement ne l'incite que plus à s'exercer. Ainsi à peine satisfaite des concessions territoriales du Viet Nam, la Chine pense-t-elle déjà à le soumettre économiquement. Comme si la production vietnamienne n'est pas assez asphyxiée par les 60 % de produits importés d'origine chinoise, Pékin fait pression sur Hà Nôi pour accroître les échanges entre les deux pays, de sorte qu'ils atteignent 5 milliards en 2005 !

La triste ironie pour le Viet Nam est que le parti coupable de haute trahison s'était emparé du pouvoir en se faisant passer pour patriote et en traitant ses adversaires de vendus. Mais les pires vendus de l'histoire vietnamienne n'ont jamais porté atteinte à l'intégrité du territoire national au profit de l'étranger en situation de paix, sans qu'une grande défaite militaire ne les y contraigne. Peut être les traîtres excusent-ils leur acte par le climat de platitude générale vis-à-vis du céleste empire : comment le petit Viet Nam peut-il résister, quand de riches et grands pays comme ceux d'Occident se laissent intimider par l'appétit de puissance de l'ogre asiatique au développement duquel ils contribuent avec leurs investissements ? Devançant comme à son habitude les désirs de Pékin, Paris ne vient-il pas de refuser le visa d'entrée au président élu taiwanais pourtant invité par le Parlement de Strasbourg ? DPN (Tin Tuc novembre 2001)

Informez-vous www.rsf.org

Actualité

La gaffe politique du nouveau membre non permanent du Conseil de Sécurité.

Le 17.11.2007, La Sûreté vietnamienne a arrêté 6 personnes : M. Nguyen The Vu et son frère Nguyen Trong Khiem, tous deux de nationalité vietnamienne, M. Somsak Khunmi, de nationalité thaïlandaise, M. Nguyen Quoc Quan, M. Truong Van Ba, tous deux de nationalité américaine, Mme Nguyen Thi Thanh Van (la journaliste Thanh Thao) de nationalité française.

Le 20.11, M. Nguyen Viet Trung, frère de M. Nguyen The Vu, a été arrêté,

Le 22.11, les autorités vietnamiennes ont annoncé l'arrestation de M. Truong Van Ba, Mme Nguyen Thi Thanh Van et M. Somsak Khunmi mais n'ont donné aucune information sur les trois autres personnes.

Le 27.11, les journaux vietnamiens annoncent l'arrestation de M. Le Van Phan et de Mme Nguyen Thi Thinh, ressortissants américains. Ces deux personnes ont été arrêtées le 23-11 à l'aéroport de Ho Chi Minh-Ville avec dans leurs bagages un pistolet et treize balles. Les autorités les ont dénoncées comme membres du Parti Viet Tan, ayant apporté des armes de Los Angeles, pour « soutenir » leurs camarades, les 6 personnes emprisonnées. Viet Tan déclare n'avoir aucune relation avec M. Phan et Mme Thinh.

Le même jour, les autorités vietnamiennes déclarent avoir arrêté MM Nguyễn Quốc Quân, Nguyễn Thế Vu, Nguyễn Việt Trung. Tous les médias vietnamiens accusent les membres de Viet Tan de terroristes.

Le 30.11 Nguyen Thi Thanh Van et Truong Van Ba reçoivent la visite de leur consulat respectif..

Le 11-12, Truong Van Ba est « expulsé » vers les Etats-Unis. Le Van Phan et Nguyen Thi Thinh retrouvent leur liberté sans chef d'accusation.

Le 12-12, Nguyen Thi Thanh Van est « expulsée » à son tour (photo).



La communauté catholique de Ha Nôi occupe pacifiquement une propriété du diocèse confisquée par l'État depuis plus de 48 ans

Les 18 et 20 décembre derniers, les catholiques de Ha Nôi, ont réoccupé pacifiquement et dans la prière, les terrains et bâtiments de l'ancienne Délégation apostolique du Saint-Siège au Viêt-Nam.. Trois jours auparavant, le 15 décembre l'archevêque de Ha Nôi, Mgr Joseph Ngô Quang Kiêt, dans une lettre adressée aux catholiques de l'archidiocèse, avait rendu public son mécontentement et invité à prier pour que le diocèse puisse récupérer cette propriété qui avait été confisquée par les autorités en 1959 après l'expulsion du Délégué apostolique.

C'est l'autorisation accordée à un supermarché de Ha Nôi d'utiliser la cour de l'ancienne Délégation apostolique comme parking pour les deux-roues de ses clients qui a mis le feu aux poudres. Les manifestations de prière devant la porte de la Délégation apostolique où se trouve maintenant la Vierge continuent.

Le premier ministre est venu sur les lieux sans avertir, le 30 décembre 2007, dans la matinée. Il a rencontré l'archevêque et s'est rendu sur les

lieux. Il n'y a eu aucune suite et l'on ne sait pas ce qui s'est dit.

Récemment, le responsable des affaires religieuses a déclaré à la BBC qu'il n'était pas question de rendre cet établissement au diocèse de Ha Nôi .

Le Vénérable Thich Thiên Minh, Président des l'Amicale des Prisonniers pour raisons politiques ou religieuses au Viêt-Nam dénonce

les pressions, vols, calomnies qu'il doit subir actuellement à Bac Lieu, son lieu de résidence.

Le 2 décembre dernier, des agents de la police de Bac Liêu ont investi la maison du Vénérable, ont confisqué une somme de 7 millions de dong et 200 dollars, son ordinateur, ses papiers et documents personnels. Après 24 heures de garde à vue, le Vénérable Thich Thiên Minh a dû subir des insultes, puis après plusieurs séances d'interrogatoires, son ordinateur lui a été rendu avec des fichiers compromettants nouvellement placés dans le disque dur de l'appareil. Il a refusé de signer la réception de son ordinateur et depuis un mois, ses papiers ne lui sont pas encore rendus, ni la somme d'argent.

La jeune avocate de 28 ans, Lê Thi Công Nhân, condamnée à 4 ans de prison pour avoir organisé des cours sur la Démocratie, vient de cesser une grève de la faim de 10 jours. Elle vient d'être transférée dans une nouvelle prison près de Thanh Hoa, mais on lui a interdit d'emporter avec elle sa bible.